

Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue en la salle du conseil, le mercredi 15 janvier 2020 à 20 h 00.

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

- 01- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02- Période de questions
- 03- Adoption des procès-verbaux
- 3.1 Séance ordinaire du 4 décembre 2019 et séances extraordinaires du 16 décembre 2020
- 04- Correspondance
- 4.1 Adoption du bordereau de correspondance pour la période du 13 décembre 2019 au 9 janvier 2020
- 05- Administration
- 5.1 Adoption des comptes payés et à payer au 15 janvier 2020
- 5.2 Demandes d'aide financière à madame Véronique Hivon, députée du comté de Joliette
- 5.3 Demande – Projet de loi 48 sur la taxation foncière agricole
- 5.4 Approbation des prévisions budgétaires 2020 de l'Office d'habitation au Cœur de chez-nous pour l'ensemble immobilier 2182 de Sainte-Mélanie
- 5.5 Renouvellement du mandat de services professionnels pour du soutien technique en ingénierie – Parallèle 54 Expert Conseil
- 5.6 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux
- 06- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 6.1 Rapport du service d'Urbanisme pour la période du 21 novembre 2019 au 6 janvier 2020
- 6.2 Avis et demande de correctifs au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette
- 07- Sécurité publique
- 7.1 Participation à la Semaine nationale de la prévention du suicide 2020
- 08- Loisirs et culture
- 8.1 Programmation des activités de loisirs - Hiver 2020
- 8.2 Reconduction du mandat de coordination à la bibliothèque municipale
- 8.3 Aide financière octroyée à Culture en Action Sainte-Mélanie pour la tenue de la deuxième édition du Rendez-vous Couleurs Orgue et Poésie
- 09- Hygiène du milieu et travaux publics
- 9.1 Rapport du service des Travaux publics pour la période du 21 novembre 2019 au 9 janvier 2020
- 10- Période de questions
- 11- Varia
- 12- Levée de la séance

Prenez note que cette version d'ordre du jour est préliminaire et provisoire. L'ordre du jour doit être approuvé par le conseil municipal en séance et cet ordre du jour est susceptible d'être modifié. Version 13 janvier 2020